

Important :

- la Finale Nationale du 18 septembre 2016 aura lieu à La Guinguette de Belle Isle à Châteauroux,
- la participation du couple élu est primordiale le 18 septembre 2016.

Règlement pour les présélections à l'Élection nationale Miss Guinguette® 2016

Toutes les guinguettes adhérentes à *Culture Guinguette*, sur le territoire métropolitain peuvent participer en organisant l'élection de la Miss et de son cavalier qui représenteront leur établissement dans le concours national.

Le présent règlement s'applique à tous les établissements pour l'élection de **Miss Guinguette® nationale du 18 septembre 2016**.

Modalités d'inscription des candidats :

- L'inscription est gratuite.
- La candidate au titre de Miss et son partenaire doivent être majeurs et amateurs de danse.
- Le personnel de la guinguette concernée et les membres du comité directeur de l'association *Culture Guinguette* ne peuvent concourir à cette élection.
- Tous les candidats doivent retranscrire leurs coordonnées sur la fiche d'inscription et prendre connaissance du règlement. Un exemplaire du règlement sera remis par le responsable de la guinguette lors de l'inscription.

Critères de sélection :

Le jury évaluera et attribuera des notes chiffrées de 1 à 10. Des grilles d'évaluation sont remises à chaque jury pour une note totale sur 50.

1. 4 notes sur 10 pour les danses. La sélection se fait sur 4 danses de 3 minutes chacune

- La valse obligatoire
- Deux danses sélectionnées par la guinguette parmi : boléro, java, tango, paso-doble, rumba, rock'n roll, fox-trot et cha-cha-cha.
- Une troisième danse, tirée au sort à la dernière minute qui n'a pas été encore choisie parmi la même liste soit : boléro, java, tango, paso-doble, rumba, rock'n roll, fox-trot et cha-cha-cha.

2. Une note générale sur 10 pour l'élégance du couple. En tenant compte de :

- La tenue vestimentaire
- La complicité du couple
- Du comportement

En cas d'égalité, c'est le total de la danse qui prime. Si l'égalité persiste, on refait une danse tirée au sort. Et si l'égalité persiste encore, la note de l'élégance départagera les couples.

Le Jury :

→ Le jury sera composé de 5 personnes incluant un président. Le président du jury doit être connu par Culture Guinguette et être choisi par la guinguette organisatrice.

Il est fortement recommandé d'anticiper la composition du jury. Celui-ci doit être équilibré. Peuvent y figurer :

- Un adhérent de Culture Guinguette
- Un danseur
- Un musicien
- Un habitué de la guinguette
- Une personne représentant le monde des loisirs liés aux guinguettes, le monde associatif, les partenaires privés et les collectivités territoriales

Il est demandé de ne pas faire siéger au jury un représentant d'école de danse afin que le critère « technique » de la danse ne soit pas privilégié.

Les gagnants :

- Le diplôme sera remis lors de la finale du 18 septembre par Culture Guinguette.
 - Le couple gagnant s'engage à participer à l'élection nationale de *Miss Guinguette*[®], qui se déroule chaque année, le 18 septembre, dans une guinguette adhérente de l'association.
 - La Guinguette organisant la finale du 18 septembre prend à sa charge le déjeuner des couples finalistes.
 - L'un ou l'autre du couple gagnant ne pourront se représenter à une autre présélection de l'année dans une autre guinguette.
 - L'année suivante : Le couple (les deux mêmes personnes) ayant gagné la présélection ne pourra se représenter sur la guinguette où ils ont été élus ensemble.
- **La Miss qui remporte la finale Nationale devra attendre un an, à compter de la date l'année de son élection, avant de concourir à une nouvelle présélection.**

Obligations de la guinguette pour une présélection :

- **De prévoir avant le jour de l'élection un minimum de 3 couples inscrits.**
- Il revient à l'établissement organisateur de prévoir :
 - un bouquet de fleurs pour les 3 couples lauréats
 - une écharpe signalant leur titre (Miss guinguette de « nom de la guinguette » 2016, 1^{ere} Dauphine de « nom de la guinguette » 2016 et 2^{ème} Dauphine de « nom de la guinguette » 2016). Attention bien prévoir que les écharpes ne soient pas bleu blanc rouge (couleurs réservées pour la finale du 18 septembre) et qu'elles s'enfilent de l'épaule droite.
 - des lots pouvant être des plus variés
 - une séance photos pour être ensuite remises aux lauréates
- la guinguette doit se charger de composer le jury et devra faire connaître le nom du président à l'association.
- En cas d'empêchement absolu de la Miss et/ou de son cavalier pour participer à la finale, les première et deuxième dauphines et leurs cavaliers seront respectivement sollicités. En cas d'empêchement de l'une puis de l'autre, il n'y aura pas de représentant de la guinguette organisatrice.
- La guinguette du couple sélectionné s'engage à financer son voyage et son hébergement pour ce concours national.